



Le Bermigeois

JOURNAL DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

Janvier 2021



Calendrier	2
Procès-verbal	3
Liste des contrats	5
Àvis publics	6
Info-Municipale	7
Chronique de l'inspecteur	9
Lot à vendre	10
Patinoire	11
OTJ St-Bernard	12
Bibliothèque	14
FA DOQ	15
INFO-MADÀ	16
Fabrique	18
La famille nous tient à cœur	19
Maison des jeunes	20
Cercle des fermières	21
Régie des déchets	22
MRC des Maskoutains	23
Transport	24
Prévention incendie	26
Info-Fraude	27
Chronique santé	28
Chronique horticole	29
SARCA	30
Nos annonceurs	31
Services à la communauté	38



Calendrier Janvier - Février 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
17	18	19 Bibliothèque fermée	20 	21 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-19h30: Bibliothèque	22	23
24	25	26 Bibliothèque fermée	27 	28 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-19h30: Bibliothèque	29	30
31	1 ^{er} février 20 h: Séance du conseil à huis clos 	2 Bibliothèque fermée	3 	4 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-19h30: Bibliothèque	5	6
7	8	9 9h-16h: Bibliothèque	10 	11 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	12	13
14	15 LES JOURNÉES DE LA PERSEVERANCE SCOLAIRE du 15 au 19 février 	16 9h-16h: Bibliothèque	17 	18 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque	19	20
21	22 	23 9h-16h: Bibliothèque	24 	25 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque	26	27



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 11 janvier 2021 à 20 h 00 à huis clos

Étaient présents : Mme Francine Morin, maire, et les membres du conseil, M. Mario Jussaume, Mme Vanessa Lemoine, M. Jean-Paul Chandonnet, Mme Isabelle Hébert, Mme Emmanuelle Bagg et M. Guy Robert. Les membres présents formaient le quorum

Rapport financier et comptes à payer

La balance de vérification et le rapport financier en date du 31 décembre 2020 ont été déposés au conseil.

État des résultats du mois de décembre 2020

REVENUS

Dépôts	183 251,94 \$
Transfert de l'épargne à terme	75 000,00 \$
Total des revenus	258 251,94 \$

DÉPENSES

Déboursés	(65 310,44 \$)
Prélèvements	(34 198,13 \$)
Salaires	(16 253,90 \$)
Assurance collective	(1 456,13 \$)
Frais de caisse et achat de sacs de dépôt	(35,00 \$)
Total des dépenses	(117 253,60 \$)

État des comptes au 31 décembre 2020

Solde au compte fonds d'administration	181 280,06 \$
Part de qualification	5,00 \$
Épargne à terme - Fonds d'administration	475 106,40 \$
Épargne à terme - Fonds de roulement	85 014,44 \$
Grand total	741 405,90 \$

Remboursement de la dette au 31 décembre 2020

Solde des emprunts 1 et 2 - réseau d'égout	1 757 700,00 \$
Remboursement du capital	- \$
Solde de l'emprunt no 1 et 2	1 757 700,00 \$

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le rapport financier du mois de décembre 2020 ;

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer du mois de janvier 2021 tel que soumis pour un montant total de 117 644,57 \$.

Dépôt de la liste des contrats municipaux de 25 000 \$ et plus ou de 2 000 \$ et plus à un même contractant et totalisant plus de 25 000 \$

La directrice générale dépose au conseil la liste de tous les contrats de 25 000 \$ et plus ou de 2 000 \$ et plus à un même contractant et totalisant plus de 25 000 \$ du 31 octobre 2019 au 31 décembre 2020. Conformément à l'article 961.4(2) du

Code municipal, cette liste sera publiée sur le site Internet de la Municipalité.

Reconduction du Programme de subvention pour l'achat de couches lavables

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de reconduire en 2021 le Programme de subvention pour l'achat de couches lavables.

Service de renouvellement de diffusion GONet – Renouvellement

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de mandater la firme Groupe de géomatique Azimut inc. pour maintenir l'accès public du rôle d'évaluation pour l'année 2021 pour un montant de 828 \$ plus taxes par année, selon la soumission 2021-SBG-251 datée du 16 novembre 2020.

Élaboration d'une structure salariale et d'une politique de rémunération – Mandat - Autorisation

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE MANDATER la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour l'élaboration d'une structure salariale et d'une politique de rémunération, pour un montant maximal de 1 400 \$ plus taxes et;

D'AUTORISER le déboursé de cette dépense dans le surplus accumulé non affecté.

Adoption du Règlement numéro 2020-07 amendant le Règlement no. 2017-02 intitulé Règlement de zonage, afin de modifier les dispositions sur les conteneurs utilisés comme bâtiment en zone autres que résidentielle

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le règlement numéro 2020-07 amendant le



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 11 janvier 2021 à 20 h 00 à huis clos

règlement numéro 2017-02 intitulé règlement de zonage afin de modifier les dispositions sur les conteneurs utilisés comme bâtiments en zone autre que résidentielle tel que déposé.

Avis de motion – Règlement 2021-01 modifiant le Règlement 2016-06 concernant les branchements au réseau d'aqueduc et établissant un tarif de compensation pour l'usage de l'eau

Avis de motion est donné par le conseiller Jean-Paul Chandonnet à l'effet que, lors d'une séance ultérieure, sera soumis pour adoption le Règlement 2021-01 modifiant le Règlement 2016-06 concernant les branchements au réseau d'aqueduc et établissant un tarif de compensation pour l'usage de l'eau.

L'objet de ce règlement est d'ajouter les frais d'ingénierie requis lors d'un branchement suite à la modification de la loi no. 29 modifiant le Code des professions, dont celui des ingénieurs.

Le projet de règlement, qui a été déposé lors de la séance du 11 janvier 2021.

Le projet de règlement est disponible sur le site internet de la Municipalité ou sur demande par courriel au dgstbernard@mrcmaksoutains.qc.ca.

Adhésion 2021 à la COMBEQ de l'inspecteur municipal

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de renouveler l'adhésion de l'inspecteur municipal de Saint-Bernard-de-Michaudville, M. Jean Léveillé, à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) pour l'année 2021 pour la somme de 436,91 \$ taxes incluses.

Réfection rang Fleury sur 3,1 km – Mandat pour services professionnels en ingénierie – Autorisation

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de mandater le service de l'ingénierie de la MRC des Maskoutains pour la conception de plans et de devis, de la réalisation de l'appel d'offres et de la surveillance des travaux pour la réfection du rang Fleury sur 3,1 km pour un montant de 17 868,40 \$ plus taxes.

Réfection du 5e rang – Mandat pour services professionnels en ingénierie – Autorisation

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de mandater le service de l'ingénierie de la Fédération Québécoise des Municipalités pour la réalisation de l'estimation du coût des travaux et du devis pour la réfection du 5e rang pour un montant de 6 500,00 \$ plus taxes.

Droit de passage – Course cycliste « La Cyclo sportive de l'enfer des Patriotes »

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'informer les organisateurs de la course cycliste « La Cyclo sportive de l'enfer des Patriotes », que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville consent les droits de passage sur son réseau routier et se dégage de toutes responsabilités entourant la sécurité de cet événement.

Usine de traitement des eaux usées – Achat d'une sonde de contrôle de gel - Autorisation

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser l'achat pour le remplacement de la sonde de contrôle de gel au montant de 1 080 \$ plus taxes auprès de GNR Corbus.

Usine de traitement des eaux usées – Étude d'expertise sur l'ordinateur de contrôle – Autorisation

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de mandater l'entreprise Automation R.L. pour faire un rapport de diagnostic de l'ordinateur de contrôle de l'usine de traitement des eaux usées pour un montant de 666,00 \$ plus taxes.

OTJ-St-Bernard inc. – Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 décembre 2020

Mme Morin remercie les bénévoles de l'OTJ pour leur implication.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE
RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)
Séance ordinaire du lundi 11 janvier 2021 à 20 h 00 à huis clos

Déboursement de la subvention 2021 – FADOQ de St-Bernard

Sur la proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Emmanuelle Bagg

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser le déboursement de la subvention 2021 suivante : Club F.A.D.O.Q. de Saint-Bernard 900 \$

Demande d'appui financier – Comité de bassin versant de la Rivière Salvail (CBVS)

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Guy Robert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de contribuer au Comité du bassin versant de la rivière Salvail pour un montant de 100 \$.

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière

La version complète des procès-verbaux incluant les comptes payables est accessible sur le site web de la Municipalité. Lien de l'enregistrement du 11 janvier :

<https://youtu.be/dzhgpyvTVD4>



LISTE DES CONTRATS MUNICIPAUX

Conformément à l'article 961.4(2) du Code municipal, la loi nous exige maintenant à publier sur notre site Internet la liste de tous les contrats de 25 000 \$ et plus ou de 2 000 \$ et plus à un même contractant et totalisant plus de 25 000 \$. Le rapport qui suit fait état de tous les contrats que la Municipalité a conclu à la dernière séance du conseil municipal de décembre 2020, soit :

NOM DU FOURNISSEUR	OBJET DU CONTRAT	MONTANT
Excavation Michel Lemay inc	Contrat déneigement des routes et Fourniture et mise en place de pierre dans le Petit 5e rang	103 813,30 \$
Vallières Asphalte inc.	Rapiéçage d'asphalte	25 163,77 \$
Excavation J.D. inc.	Divers contrats : installation d'une fosse septique, branchements sanitaires, nettoyage sporadique de cours d'eau	47 223,95 \$
Veolia Water Technologies Canada inc.	Fourniture de différentes pièces pour l'usine de traitement des eaux usées	38 595,48 \$

En date du 31 décembre 2020,

Émilie Petitclerc,
Directrice générale et secrétaire-trésorière



AVIS PUBLICS

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Le rôle de perception de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville devant servir pour l'année 2021 a été complété et déposé au bureau municipal le 12 janvier 2021 et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes le 15 février 2021.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance sur rendez-vous au bureau de la directrice générale durant les heures régulières du bureau, au 390, rue Principale, à St-Bernard-de-Michaudville. Faites parvenir votre demande par courriel au dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca ou par téléphone au 450-792-3190 poste 3.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville, ce 12^e jour de janvier 2021.

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-07 AMENDANT LE RÈGLEMENT NO. 2017-02 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE, AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS SUR LES CONTENEURS UTILISÉS COMME BÂTIMENT EN ZONE AUTRE QUE RÉSIDENIELLE

Je, Émilie Petitclerc, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville certifie :

- ⇒ Que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement numéro 2020-07 est de quatre cent cinquante (450) ;
- ⇒ Que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de cinquante-quatre (54) ;
- ⇒ Que le nombre de signatures reçues par écrit est de : zéro (0)

Je déclare

Que le règlement 2020-07 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

Lecture faite.

En foi de quoi, je signe le présent certificat à Saint-Bernard-de-Michaudville le 12 janvier 2021.

Émilie Petitclerc, directrice générale et secrétaire-trésorière

(Article 555 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités)

Info municipale

Bureau municipal en télétravail et séances à huis clos

ATTENTION
Bureau fermé
au public

Le bureau municipal sera fermé au public pour la durée du confinement, conformément aux directives de la Santé publique. Vous pouvez contacter le bureau municipal par téléphone ou par courriel. Les coordonnées du personnel se trouvent à la dernière page du journal et sur notre site web, dans la section « Personnel municipal » de l'onglet « Services municipaux ».

La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le lundi 1^{er} février 2021 à 20 h 00. En zone rouge et durant le confinement, le conseil tiendra ses séances à huis clos. L'ordre du jour paraîtra le jeudi précédent sur le site internet de la Municipalité. Toute question peut être envoyée par courriel au : dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca. Le procès-verbal et l'enregistrement de la séance seront déposés sur le site au courant de la semaine qui suivra.

Interdiction de stationnement dans les rues la nuit en hiver



Afin de ne pas gêner la circulation des camions effectuant l'enlèvement de la neige, nous tenons à vous rappeler qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 0 h 00 (minuit) et 7 h 00 du **1^{er} novembre au 31 mars inclusivement** et ce, sur tout le territoire de la municipalité. La présente interdiction est levée pour les dates suivantes: les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1^{er} et 2 janvier (article 6, Règ. RM330).

Ramassez les excréments de votre chien



Quand vous marchez avec votre chien dans les rues de la Municipalité ou sur les terrains publics, n'oubliez pas d'apporter un sac pour ramasser les crottes de votre animal. Ramasser les déjections de son chien, même en hiver, c'est avant tout se mettre à la place de toutes les personnes susceptibles de marcher dedans ou d'être simplement gênées par leur présence. En tant que citoyen, chacun est dans l'obligation de prendre soin des lieux publics et des lieux de passage. Une rue souillée de crottes de chien n'est agréable pour personne.

Inscription au système d'alerte à la population



INSCRIVEZ-VOUS

La Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a mis en place un système d'alerte automatisé qui permettra de joindre la population en cas d'urgence. Par exemple : message en cas d'évacuation, d'avis d'ébullition de l'eau, d'interruption de l'alimentation en eau, etc.

Inscrivez-vous sur notre site: saintbernarddemichaudville.qc.ca. Besoin d'aide pour vous inscrire ? Contactez le bureau municipal: secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca ou 450-792-3190 #1.

L'hiver,
ADAPTEZ
votre conduite.



Ralentissez et gardez vos distances.



Info municipale

Entretien des chemins l'hiver

L'entretien du réseau routier en hiver est sous la responsabilité de la Municipalité, à l'exception des routes ci-dessous qui sont sous la juridiction du ministère des Transports du Québec (MTQ) :

- Route de Michaudville
- Rue Principale

Pour toutes demandes concernant ces routes, communiquez avec le MTQ en composant le 5-1-1.

Pour le reste du réseau routier, communiquez avec le bureau municipal au 450-792-3190 #3.

N'oubliez pas qu'il est interdit de :

- jeter la neige en bordure de rue ou dans la rue ;
- disposer de la neige dans un parc, un espace public ou un sentier piétonnier ;
- obstruer les bornes fontaines, qui doivent toujours demeurer dégagées dans un rayon d'au moins 1,5 m ;
- nuire à la visibilité des usagers des rues, notamment aux intersections ;
- obstruer tout fossé de rue, particulièrement à l'embouchure d'un ponceau.

À noter que ces interdictions s'appliquent également à votre déneigeur privé, avisez-le !



De plus, les déneigeurs doivent dégager l'accotement de la route. Par conséquent, il faut vous assurer que votre boîte aux lettres ainsi que vos bacs de collectes d'ordures ne soient pas trop près de l'accotement afin que le camion (ou ce qu'il pousse) ne les accroche pas.

Ainsi, pour le bon déroulement des collectes d'ordures, veuillez ne pas disposer les bacs dans la rue, surtout lors d'une tempête de neige. Pour être ramassés, les bacs doivent rester accessibles aux camions de collecte. Assurez-vous qu'ils ne soient pas placés sur un banc de neige. Lorsqu'il y a un avertissement de chute de neige pour la soirée ou la nuit, il est recommandé de placer les bacs roulants seulement le matin de la collecte, avant 7 h, dans l'entrée de cour ou à la limite de l'accotement. Afin de faciliter les opérations de déneigement, retirez les bacs dès que possible après la collecte.

Enfin, les chauffeurs de camion ne sont pas toujours en mesure de voir certaines zones autour de leur véhicule. La taille des poids lourds multiplie les risques de collision dans ces zones. De plus, la neige et la poudrière nuisent à la visibilité du chauffeur. Automobilistes et piétons, assurez-vous d'être vus par le chauffeur et gardez vos distances pour qu'il soit en mesure de faire ses manœuvres.



Pour signaler un danger, communiquez avec la directrice générale : dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca ou 450-792-3190 #3.

Pour une urgence qui demande un déplacement immédiat, en dehors des heures régulières d'ouverture, communiquez avec Jean Léveillé, inspecteur municipal, au 450-230-3494.

Pour déposer une plainte, vous devez remplir et signer le formulaire que vous pouvez trouver sur demande au bureau municipal ou



Chronique de l'inspecteur

Avec ou sans autorisation ?

En plus de tous les travaux de construction d'un bâtiment, beaucoup d'interventions requièrent un permis ou un certificat d'autorisation. En voici une liste exhaustive :

Sur l'ensemble du territoire de la municipalité, les travaux suivants sont interdits sans l'émission préalable d'un certificat d'autorisation :

- 1) *Changement ou ajout d'un usage :*
 - a) *changer l'usage d'un établissement;*
 - b) *ajout d'un usage complémentaire autorisé*
 - c) *implantation d'un gîte touristique;*
 - d) *établir un commerce à domicile;*
 - e) *implantation ou agrandissement d'un camping.*
- 2) *Travaux de rénovation :*
 - a) *les travaux de rénovation intérieure;*
 - b) *la construction, la transformation, l'agrandissement, de toute ouverture (porte ou fenêtre) et escalier;*
 - c) *le changement du revêtement extérieur et de toiture;*
 - d) *les travaux de réparation d'une construction.*
- 3) *Travaux sur la rive, le littoral ou la plaine inondable :*
 - a) *procéder à des travaux sur la rive ou le littoral d'un cours d'eau ou d'un lac. Ces travaux comprennent entre autres, tous les travaux ou ouvrages qui sont susceptibles de détruire la couverture végétale des rives, ou de porter le sol à nu, ou d'en affecter la stabilité, ou qui empiètent sur le littoral;*
 - b) *procéder à des travaux dans les zones d'inondation ou à risque de crues. Ces travaux comprennent entre autres, tous les travaux ou ouvrages qui sont susceptibles de nuire à la libre circulation des eaux en période de crue ou de mettre en péril la sécurité des personnes et des biens.*
- 4) *Autres travaux*
 - a) *ériger une clôture, un muret ou une haie ;*
 - b) *l'abattage d'arbres à l'intérieur du périmètre urbain;*

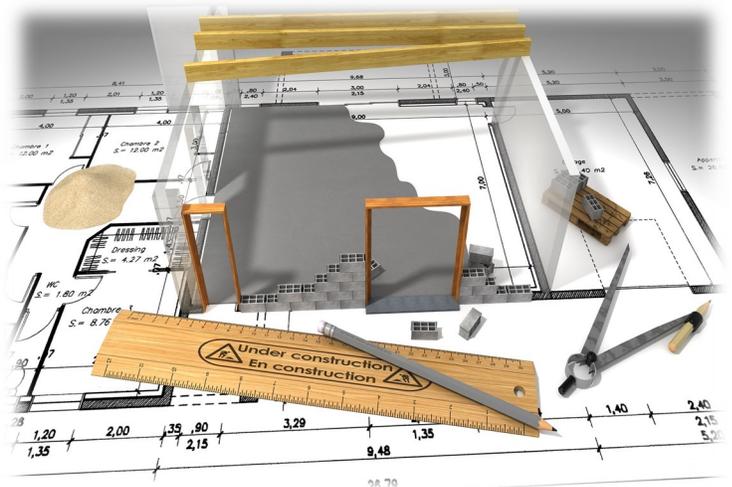
- c) *la construction, la transformation, l'agrandissement, ou la reconstruction d'une piscine creusée ou hors terre; d) procéder à l'installation et à la modification d'une affiche, panneau-réclame ou enseigne; e) travaux de remblai ou de déblai;*
- f) *aménager un stationnement ou un espace de chargement et de déchargement; f*
- g) *faire une excavation, un fossé ou un égout dans une rue ou dans un pavage ou dans un trottoir;*
- h) *installer des conduites souterraines de distribution d'électricité, de téléphone ou de distribution de gaz;*
- i) *occuper de façon permanente la voie publique soit par empiètement, passage aérien ou souterrain, voûte souterraine ou utilisation quelconque;*
- j) *déplacer une construction;*
- k) *démolir une construction ;*
- l) *installer une fournaise extérieure ;*
- m) *installer un matelas de paille d'orge flottant sur un lieu d'entreposage de déjections animales.*

N'hésitez pas à vous informer pour toutes questions

Alexandre Thibault, inspecteur en bâtiment

Courriels: inspecteursbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
alexandre.thibault@gestiminc.com

Téléphone: 450-792-3190 #1





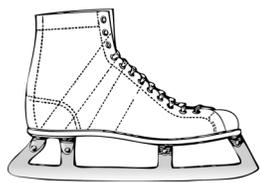
LOT 6 266 379 BOISÉ À VENDRE POUR DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

SITUÉ DANS LE SECTEUR
URBAIN PRÈS DE L'ÉCOLE
PRIMAIRE ET DU TERRAIN
DES LOISIRS



Pour de plus amples
informations, communiquez
avec la directrice générale,
Mme Émilie Petitclerc au
450-792-3190 poste 3

Développez dans
la Municipalité de
Saint-Bernard-de-
Michaudville pour
profiter du milieu
de vie dynamique



Patinoire de St-Bernard

La saison de patinage 2020-2021 est un peu différente. En effet, le Pavillon des Loisirs demeurera fermé et le cabinet sanitaire du parc François-Xavier-Desrosiers sera ouvert durant toute la saison de patinage. De plus, les usagers devront respecter les recommandations du Gouvernement du Québec concernant l'utilisation des patinoires extérieures : patinage libre seulement, bulles familiales, distanciation de 2 mètres, hockey en solo, aucune activité organisée, etc.

Nous demandons aux citoyens de respecter l'affichage concernant l'ouverture et la fermeture de la patinoire. Ne marchez pas et ne patinez pas sur la patinoire et ne déneigez pas la surface lorsque l'affiche « Glace en préparation » est en place. Faites attention à ne pas laisser d'objets sur la patinoire. En effet, ces objets peuvent être ensevelis sous la neige et risquent d'endommager la machinerie utilisée pour l'entretien de la patinoire. À l'exception de cette machinerie, les véhicules sont interdits dans l'enceinte de la patinoire.

L'éclairage de la patinoire s'ouvre et se ferme automatiquement chaque soir. Pour votre sécurité, n'allez pas sur la patinoire lorsqu'il fait noir et que les projecteurs sont éteints. La patinoire sera fermée à 19 h 30 en raison du couvre-feu.

Cette année encore, il n'y aura pas de surveillance à la patinoire. Des caméras de sécurité sont installées. Nous comptons sur votre collaboration pour garder les lieux en bon état et pour respecter la réglementation de la patinoire.

Pour savoir si la patinoire est ouverte, surveillez la page Facebook de l'OTJ St-Bernard Inc ou appelez le 450-792-3190 # 5.

PATINOIRE DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE
Le Pavillon restera fermé cet hiver afin de limiter la propagation du virus. ❄️
Le cabinet sanitaire du Parc François-Xavier Desrosiers sera ouvert. ❄️

VOICI LES CONSIGNES À RESPECTER POUR LE BON DÉROULEMENT DE VOTRE ACTIVITÉ DE PATINAGE :

- Il sera possible de patiner en respectant une distanciation physique de deux mètres entre les personnes;
- La pratique du hockey à l'extérieur devra se faire seule ou en bulle familiale;
- Les activités organisées sont toujours interdites.

Pour de plus amples informations, communiquez au bureau municipal au 450-792-3190 poste 1.

AMUSEZ-VOUS ET GARDEZ LA FORME!



C'est bon vivre chez toi mon grand St-Bernard

La fête de Noël à Saint-Bernard-de-Michaudville



Le 6 décembre dernier, les bénévoles de l'OTJ accompagnés du père Noël ont sillonné les rues de la municipalité afin de distribuer des cadeaux aux enfants inscrits à l'activité. Ils ont partagé leur sourire et leur bonne humeur dans tout le village.

Des véhicules tirant des remorques ont été utilisés pour transporter le père Noël et ses complices. Un décor festif a été installé sur chacune des remorques afin de recréer le décor habituel de la traditionnelle fête de Noël. Un merci spécial aux bénévoles qui ont entrepris ces initiatives et qui ont investi de leurs temps. Merci à nos partenaires qui ont contribué à la réussite de la fête.

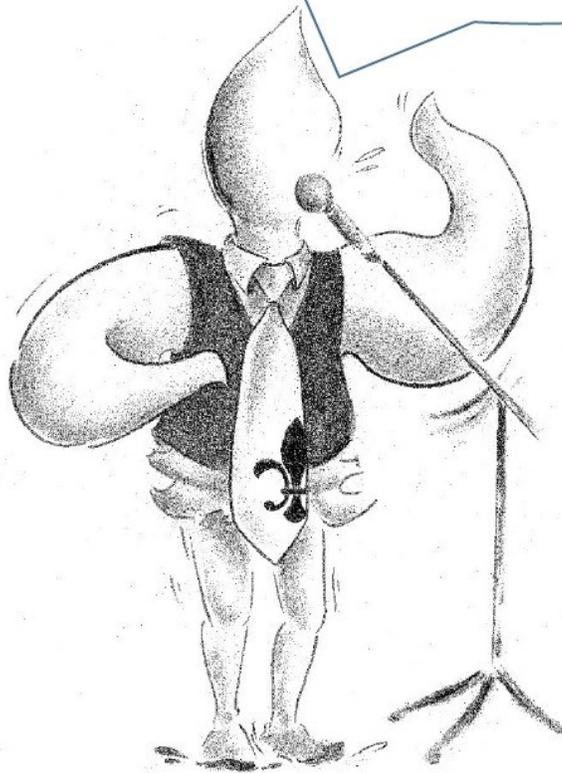
RIEN DE TEL QU'UNE SÉRIE DE PHOTOS POUR
TÉMOIGNER DE LA JOIE DES ENFANTS!



Merci de votre collaboration!



Si je vous ai bien compris,
la santé publique, vous
êtes en train de me dire...
à la prochaine fois!



On se revoit en l'an 20..
Pensez à vous, pensez aux autres
Bonne année 2021

Le comité organisateur

chantezvous.com

facebook chantez-vous bien chez nous

Ouverture de la bibliothèque durant le confinement

La Bibliothèque est ouverte **les jeudis de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que de 18 h 30 à 19 h 30**. Les abonnés y ont toutefois un accès limité. Dans le but de réduire la circulation, le préposé ira chercher les livres dans les rayons. N'hésitez pas à le consulter afin de vous conseiller dans votre sélection. Pour accélérer le processus, nous vous recommandons de réserver vos documents par téléphone, par le site internet ou par la page Facebook. Un ou une bénévole vous contactera pour vous aviser que vos documents sont prêts.

Si nous n'avons pas le livre que vous cherchez, nous pouvons le faire venir d'une autre bibliothèque. Demandez au préposé de l'information sur les PEB. N'oubliez pas les ressources numériques sur notre site web !

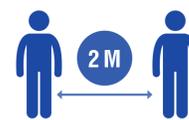
Vous ne savez pas quoi choisir ? Dites-nous quel genre de livres vous aimez lire et combien de documents vous souhaitez emprunter. Les bénévoles vous prépareront une trousse mystère dans laquelle vous trouverez certainement votre bonheur.

Suivez notre page Facebook afin d'être à l'affût des nouveautés, des changements d'horaire et de procédure.

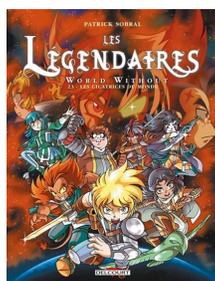
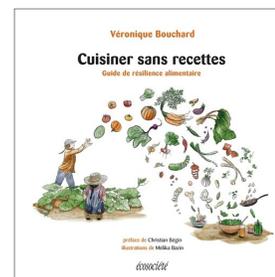
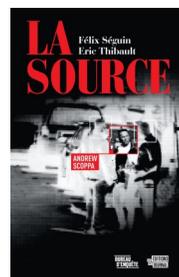
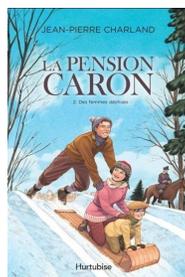
facebook.com/bibliostbernarddemichaudville/

Site web: mabibliotheque.ca/bernard

Téléphone: 450-792-3190 #4



Quelques nouveautés en bibliothèque...



Résidents de St-Bernard, vous avez accès à une foule de ressources numériques gratuitement dans le catalogue du site web de la Bibliothèque (mabibliotheque.ca/bernard) :

- * Prêt numérique en français et en anglais
- * Journaux et revues
- * Formations diverses : bureautique, langues, arts, musique, etc.
- * Soutien scolaire: Slice Fraction, Métafo, Tap touche, etc.
- * Généalogie
- * Films et documentaires
- * Musique

Si vous n'êtes pas abonnés, vous pouvez le faire à distance sur notre site web ou en demandant au préposé de la bibliothèque de vous inscrire (preuve de résidence obligatoire).

Vous êtes abonnés, mais vous ne connaissez pas votre NIP? Vous avez besoin d'aide pour utiliser les ressources? Écrivez-nous par la messagerie privée sur la page Facebook ou appelez-nous au 450-792-3190 #4.

Quoi Lire.ca

Des suggestions de lecture personnalisées par les experts des bibliothèques publiques du Québec!

C'est gratuit, profitez-en !

La popote roulante



Le Centre de bénévolat de Saint-Hyacinthe maintient son service de popote roulante, malgré la pandémie. C'est un service qui s'adresse à tous les aînés. Vous pourrez profiter d'un menu varié qui est imprimé à l'avance. Les repas vous sont livrés à domicile au coût de 7,25 \$. Pour information : Robert Perreault (450-792-2270). Pour inscription : Mme Claudette Duhamel (450-773-4966 poste 1).

Le Programme Pair

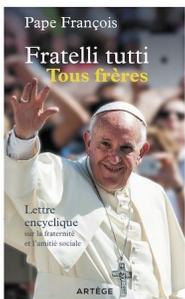
Il s'agit d'un programme gratuit d'appels automatisés offert par le Centre d'Action Bénévole de Saint-Hyacinthe et qui couvre aussi le territoire des municipalités des Quatre-Vents. Les aînés inscrits au programme reçoivent chaque jour un appel téléphonique auquel ils ont à répondre. Après 3 appels sans réponse, la personne désignée par le membre inscrit reçoit un appel l'informant du fait que la personne dont elle est répondante ne répond pas, ce qui permet alors d'aller faire les vérifications nécessaires et d'apporter assistance en cas de besoin.

Pour inscription au programme : 450-250-2874.

Pour information, communiquez avec Robert Perreault : 450-792-2270.



Groupe de lecture sur la dernière encyclique du Pape François : « *Fratelli Tutti* » soit « *Tous frères* »



L'encyclique a été publiée au début d'octobre dernier et comprend 8 chapitres. Le groupe de lecture se fera sur la plateforme Zoom. Il suffit d'avoir un iPad, une tablette ou un portable.

Les rencontres pourraient avoir lieu durant la journée et aux 2 semaines. Nous vous donnerons les informations pour accéder à la plateforme Zoom et nous vous fournirons gratuitement les textes. Si l'activité vous intéresse, communiquez avec Robert Perreault au 450-792-2270. Cette activité débutera vers la fin de février.

Bonne Année 2021

Je vous souhaite d'échapper à la COVID malgré les restrictions difficiles et de longue durée qu'elle nous impose à tous. Gardons le moral et soutenons-nous mutuellement par des appels téléphoniques et même en demandant de l'aide au besoin.

Robert Perreault
450-792-2270



Les services de répit

(source : lappui.org)

Qu'est-ce que le répit?

Le répit peut se définir comme « l'ensemble des activités visant à diminuer le stress et la fatigue physique et émotionnelle » des personnes proches aidantes. Les services de répit ont pour but de les libérer des responsabilités rattachées à leur rôle. En étant rassurée sur la sécurité et le bien-être de son proche, la personne aidante peut prendre du temps pour elle, s'adonner à diverses activités à l'extérieur du domicile, telles que partager un repas au restaurant avec un ami, aller faire des courses ou se rendre à un rendez-vous médical, partir en vacances ou simplement se détendre.



Les services de répit sont cruciaux pour prévenir ou réduire l'épuisement des personnes proches aidantes, améliorer leur qualité de vie et permettre le maintien à domicile des personnes dont elles prennent soin.

Il existe plusieurs types de répit. Voici les plus courants :

- Le répit en établissement public d'hébergement
- Le répit de l'organisme Baluchon Alzheimer
- Le centre de jour
- Le répit à domicile
- Le répit accessoire

Le répit en établissement public d'hébergement

Les centres de soins et d'hébergement de longue durée (CHSLD) publics fournissent souvent des services de répit qui sont offerts dans une unité d'hébergement temporaire pour la personne aidée afin de favoriser son maintien à domicile. Le séjour minimum permis est de 4 jours et le maximum est généralement de 21 jours. Il y a aussi normalement une limite de 90 jours/année qu'une même famille peut utiliser. Les frais de base sont de 15 \$ à 17 \$ par jour, auxquels peuvent s'ajouter des frais additionnels pour des services supplémentaires, comme le câble.

Les demandes d'hébergement temporaire en milieu public doivent être faites auprès du travailleur social ou de l'infirmier attitré au dossier du CLSC du territoire de résidence de la personne aidée. Si ce n'est pas le cas, il faut ouvrir un dossier au guichet d'accès du CLSC. L'intervenant du CLSC s'occupe de la réservation, de l'évaluation des be-

soins, des documents nécessaires et fournit les détails du cheminement de la demande et des critères d'admissibilité. Il y a des documents d'autorisation à faire signer par la personne aidée, sa famille ainsi que par un médecin. Le transport est généralement sous la responsabilité de la famille. Les personnes avec un état de santé instable nécessitant des soins importants ne sont généralement pas admises.

Comme les services d'hébergement temporaire publics sont fréquemment utilisés par les familles lors des vacances de Noël ou pendant la saison estivale, il vaut mieux faire sa réservation en avance afin d'obtenir la période et le lieu de son choix.

Le répit de l'organisme Baluchon Alzheimer



**Baluchon
Alzheimer**

Le Baluchon Alzheimer est un organisme communautaire qui offre un autre type de service de répit de longue durée subventionné par le gouvernement. Les services sont fournis au domicile de la personne aidée et visent spécifiquement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée (démence corps de Lewy, démence vasculaire et mixte, autres démences). Lors des « baluchonnages », une personne formée, appelée « baluchonneuse », vient habiter au domicile de la personne aidée 24 heures sur 24.

La durée minimum du service est de 4 jours, et le maximum est de 14 jours. Les frais sont de 15 \$ par jour dans la plupart des régions du Québec. Pendant la période de baluchonnage, la personne aidée doit rester seule avec la baluchonneuse (la présence d'une tierce personne qui reste dans la maison est interdite). Cependant, les visites d'amis et de la famille sont recommandées, et les services de soutien à domicile du CLSC déjà en place sont maintenus.

Pour faire une demande, il faut s'adresser à l'intervenant pivot du dossier de l'aidé au CLSC, qui peut faire l'évaluation et la référence requise et fournir les informations nécessaires. Les demandes sont prises par l'organisme un maximum de 5 mois avant la date demandée.

Le centre de jour

La plupart CISSS du Québec offrent des services de répit dans leurs centres de jour publics, aussi parfois appelés « haltes-répits ». Il s'agit d'un répit d'un ou deux jours par semaine. La personne aidée bénéficie d'une sortie qui comprend habituellement des exercices thérapeutiques adaptés aux personnes âgées, des activités sociales et de loisir ainsi qu'un repas. Tout se passe en groupe, et les personnes participantes sont prises en charge par des professionnels de la santé. Il y a aussi souvent la présence de bénévoles et/ou stagiaires. Il peut aussi y avoir des visites par des services spécialisés comme la zoothérapie, les arts, la massothérapie et plus. Le transport peut être fourni par le centre de jour, mais il y a généralement des frais pour le transport et le repas. Le centre de jour est souvent situé dans un CHSLD public, mais dans certaines régions, le service peut être offert en HLM ou en résidence privée pour faciliter l'accès des participants.

Les objectifs du centre de jour sont d'améliorer ou maintenir l'autonomie de la personne aidée, de briser son isolement et de fournir du répit aux proches aidants dans le but de favoriser le maintien à domicile de l'aidé. Il y a habituellement des groupes différents dans les centres de jour qui sont adaptés aux participants avec des pertes cognitives ainsi que pour ceux vivant avec des pertes d'autonomie moins avancées. Les personnes avec des troubles de comportement importants qui nécessitent une surveillance soutenue ne sont généralement pas admissibles dans ce type de répit.

Le centre de jour est intégré au répertoire de services de soutien à domicile publics du CLSC. Pour y avoir accès, il faut faire une demande à l'intervenant responsable du dossier au CLSC de la personne aidée ou ouvrir un dossier pour l'aidé au CLSC. L'intervenant fera l'évaluation requise, informera la famille des services et critères d'admissibilité et fera la référence. Il y a généralement une liste d'attente et les demandes sont acceptées en fonction de la cote de mesure de l'autonomie fonctionnelle de la personne aidée

**Advenant la non-disponibilité du centre de jour public, il existe des centres de jour/haltes-répits offerts par des organismes communautaires, tels que la Maison de la famille maskoutaine.*

Le service de répit à domicile

Le répit à domicile est un service où la personne aidée est prise en charge chez elle pendant quelques heures par un préposé formé afin de donner du repos au proche aidant et lui permettre de sortir de la maison. Il est offert par les CLSC parmi leur gamme de services de soutien à domicile publics. Ce répit est très souvent jumelé avec un autre service de soutien à domicile comme l'aide à l'hygiène ou aux repas et des activités de stimulation peuvent être faites avec la personne aidée. La durée maximale du répit à domicile du CLSC est généralement d'une durée de 3h, mais cela peut varier selon le CLSC. Le répit à domicile du CLSC est couvert par la RAMQ.

Pour s'inscrire aux services de répit à domicile publics, il faut faire la demande auprès de l'intervenant responsable du dossier au CLSC de la personne aidée ou ouvrir un dossier pour l'aidé au CLSC. Ce service est seulement offert dans les cas où le proche aidant vit avec l'aidé et ne peut pas laisser ce dernier seul en sécurité.

**Le répit à domicile est aussi proposé par des organismes communautaires. Les associations de personnes proches aidantes peuvent aussi offrir ce service ainsi que les entreprises d'économie sociale en soutien à domicile et les centres d'action bénévole. Il est également possible de retenir les services payants auprès d'une agence privée ou d'engager un préposé qui est travailleur autonome.*



Le répit accessoire

Le répit à domicile, le répit en centre de jour ou la halte-répit peuvent aussi être fournis en tant que « répits accessoires » pendant que la personne aidante participe à une activité dans un organisme (p. ex. : un groupe de soutien ou une formation pour proches aidants, une activité de loisir dans un centre d'action bénévole).

Ce répit est offert afin de permettre la participation de l'aidant aux activités de l'organisme. Le CLSC, par exemple, peut fournir un service de répit accessoire pour permettre aux aidants d'assister à leur groupe de soutien. Certains centres pour aînés, centres d'action bénévole, Sociétés d'Alzheimer et autres organismes communautaires en offrent aussi pendant leurs activités.



Fabrique St-Bernard

MA PAROISSE JE M'EN OCCUPE !



En ce début d'année, nous désirons remercier tous les bénévoles qui nous ont offert de leur temps tout au long de l'année 2020. Sans leur collaboration, nous ne pourrions vous offrir autant, malgré cette année difficile. Chaque geste, si minime soit-il, est grandement apprécié.

Nous aimerions remercier mesdames Isabelle Hébert et son équipe de s'occuper du comptoir familial et de faire profiter la communauté de ce service grandement apprécié. Merci à Karine Monast de s'occuper de la Guignolée et d'assurer le service de dépannage de nourriture pour les familles dans le besoin de notre paroisse. De plus, merci à Sylvain Daigle pour ses années de service au sein du conseil de Fabrique. Il était un atout important.

L'assemblée de Fabrique de la paroisse de Saint-Bernard-de-Michaudville souhaite profiter de cette période de partage pour vous souhaiter une belle année 2021, que celle-ci soit remplie de paix, d'amour, de joie et surtout de santé.

Votre assemblée de Fabrique

LIEUX DE CULTE FERMÉS DU 9 JANVIER AU 8 FÉVRIER

Selon les directives de la Santé publique, les lieux de culte sont désormais interdits du 9 janvier jusqu'au 8 février prochain. Aucune messe ou autres célébrations en présence de personnes dans l'assemblée sont autorisées.

Une seule exception concerne les funérailles. À ce sujet, le Gouvernement autorise maintenant que 25 personnes puissent participer à un tel événement. Les personnes ayant une responsabilité lors de la célébration ne sont pas comptées dans le nombre maximum autorisé. Il importe de rappeler l'exigence de tenir un registre de présence.

Vous pouvez suivre la messe à la télévision ou en ligne. En ce qui a trait à l'élection des marguilliers qui devait avoir lieu le dimanche 10 janvier 2021, elle a été annulée en raison du confinement. La Fabrique attend des nouvelles de l'évêché afin de connaître la procédure à suivre dans ce cas. Nous vous informerons dès que possible.



COMPTOIR FAMILIAL

Le comptoir est ouvert sur rendez-vous. Pour visiter le comptoir, envoyez un message sur la page Facebook [Comptoir familial St-Bernard de Michaudville](#) ou appelez une bénévole : Isabelle au 450-792-2499, Chantal au 579-443-9311 ou Marie Eve au 450-300-4728.

Veuillez prendre note que pendant la pandémie, nous ne prendrons que des vêtements (linge, drap) dans la boîte à l'extérieur jusqu'à nouvel ordre. Merci de votre collaboration !

La famille nous tient à



Accueil des nouveaux bébés

Cette année, la Municipalité a accueilli les nouveaux bébés de façon différente en s'associant aux bénévoles de l'OTJ St-Bernard lors de la Fête de Noël, le dimanche 6 décembre 2020.

Ainsi, la Municipalité a souligné l'arrivée de :

- * Rosalie, fille de Marie-Ève Belval et Maxime Daigle
- * Noah, fils de Nathalie Manseau et Samuel Forest
- * Éloïse, fille de Josée Simard et Olivier Lagarde
- * Laelia, fille d'Audrey Labrecque et Francis Laporte
- * William, fils de Gabrielle Aubry et Alexandre Lemay
- * Raphaëlle, fille de Claire Gauditz et Simon Dallaire

Chaque famille a reçu un panier-cadeau et des informations aux parents concernant les services offerts sur le territoire. Si vous êtes de nouveaux parents, contactez le bureau municipal pour inscrire votre bébé à cette activité qui a lieu annuellement en décembre : 450-792-3190 poste 1.

Félicitations aux nouveaux parents !



Vous avez des succès à souligner ? Communiquez avec le bureau municipal au 450-792-3190 #1 ou par courriel au secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca.

Gardiennage

Gardiens avertis

Samuel Palardy, 16 ans, ou Sophie Palardy, 15 ans
Mahéva Bouclin, 13 ans, ou Médrick Bouclin, 14 ans
Lysane Ménard, 13 ans

579 443-2050

450 792-2060

579 443-9311

Services de garde en milieu familial

Garderie L'Envolée des petits Bermigeois
Nathalie Piette, responsable
903, rue de l'École

579 443-2050

Garderie Les petites Lucieoles de St-Bernard
Lucie Boissonneault, responsable
371, rue Principale

450 792-3360

Garderie Les petits Bermichoux
Mélanie Cordeau, responsable
885, 4^e Rang

450 792-2086





Maison des jeunes

1426, rue St-Pierre, Saint-Jude Téléphone : 450-250-2488
Site web: mdj4vents.wordpress.com

Sur Zoom en virtuel
<https://us02web.zoom.us/j/85409484057>

Viens nous voir si tu as plus de 10 ans, on s'adresse à toi !



<https://www.twitch.tv/onmyflyinggiraffe>



<https://www.facebook.com/Maison-des-Jeunes-des-Quatre-Vents-196375134223/>



<https://discord.gg/C4SmaXT>

Horaire de décembre et janvier

Jeudi 15 h à 18 h	Vendredi 15 h à 19 h 30	Samedi 13 h à 17 h	Dimanche 13 h à 17 h	Lundi 15 h à 18 h
Aide aux devoirs VIRTUEL	Cuisine et soirée multimedia VIRTUEL	Atelier découverte et temps libre	Activité culturelle, sportive et temps libre	Aide aux devoirs VIRTUEL

Transport fourni en tout temps sur appel. Pour information : 450-250-2488 #4

Activités des prochaines semaines

Ateliers de cuisine : galette à l'avoine, pain aux bananes, chocolat de Saint-Valentin, Chocolat chaud et cake pop

Bricolage : tie-dye, modification de vêtement, tawashi

Projets particuliers : sorties en raquette et courrier des aînés



MASQUE OBLIGATOIRE

Le port du masque est obligatoire à l'intérieur de la maison des jeunes.

Nous demandons aux jeunes d'avoir un masque EN TOUT TEMPS avec eux lorsqu'ils participent aux activités de la MDJ.





Cercle des fermières de St-Ours

Les Cercles de Fermières du Québec accueillent les femmes de tous âges (à partir de 14 ans) et de tous les milieux. Vous avez à cœur de transmettre, préserver ou découvrir notre patrimoine artisanal? Vous êtes les bienvenues.

Les rassemblements étant toujours exclus, aucune activité n'est prévue pour janvier. Dès que nous en aurons l'autorisation, nous reprendrons nos ateliers et activités, tout en respectant les consignes sanitaires.

Santé, joie et paix à tous
Bonne et heureuse année 2021

Prochaine réunion régulière: le mardi 9 février 2021 à 14h
Salle FADOQ du Centre paroissial Léo-Cloutier
2636 rue Immaculée Conception, Saint-Ours.

ATTENTION

Nous ne sommes pas en mesure de confirmer la rencontre de février. Un courriel vous sera envoyé au cours de la semaine précédente pour vous informer de la tenue ou non d'une rencontre

Abonnement annuel : 30\$ incluant le magazine des CFQ *l'Actuelle* (5 numéros) et divers rabais chez certains marchands.

Visitez le site web pour en connaître davantage sur les CFQ : <http://cfq.qc.ca>

Venez nous rencontrer lors d'un de nos ateliers du mardi ou contactez-nous pour plus d'informations

Diane Noël, présidente : 450-846-4080 ou Marie-Andrée Dupuis, resp. des communications : 514-894-0421

Courriel : cercledefermieres.stours@gmail.com

Vous avez besoin d'un soutien psychosocial ?

De nombreuses ressources existent pour vous accompagner.

INFO-SOCIAL 811
Service de consultation téléphonique gratuit, confidentiel et 24/7.
Faites le 811, si vous vivez de l'anxiété, un deuil, des difficultés, si vous avez des inquiétudes pour un proche, ou des questions concernant d'autres situations ou comportements qui vous causent des inquiétudes.

JEU/DROGUE: AIDE ET RÉFÉRENCE
Services téléphoniques de soutien gratuits, bilingues, anonymes, confidentiels et 24/7.
• Jeu : aide et référence : 514 527-0140 ou 1 800 461-0140
• Drogue : aide et référence : 514 527-2626 ou 1 800 265-2626

1 866 APPELLE
Service téléphonique en prévention du suicide gratuit et 24/7.
En composant le **1 866 APPELLE (277-3553)**, vous serez immédiatement dirigé vers une ressource formée pour vous aider.
Pour qui? Toute personne qui pense au suicide, l'entourage de la personne suicidaire et les personnes endeuillées par le suicide.

Demandez de l'aide quand vous vous sentez dépassé par les événements.
Ce n'est pas un signe de faiblesse, c'est vous montrer assez fort pour prendre les moyens de vous aider.

Pour découvrir d'autres ressources, consultez :
Quebec.ca/allermieux

Votre gouvernement Québec

**Vous êtes un aîné ?
Vous vivez une situation difficile ?
On peut vous aider!**



Projet IMAGES c'est:

- ♦ Écoute
- ♦ Accompagnement
- ♦ Solutions, références

Peu importe votre situation:

- ♦ Maltraitance, violence
- ♦ Solitude
- ♦ Détresse

Contactez: Annie Quintal, Intervenante milieu aîné (MRC des Maskoutains)
450 502-4395 • Projet.images@gmail.com

MRC des Maskoutains
Offert par: C.I.J.M.

COVID-19

Afin de protéger les travailleurs essentiels qui effectuent le tri des matières recyclables, **il est important de suspendre temporairement l'utilisation du bac de recyclage lorsqu'il y a une éclosion du virus confirmée ou soupçonnée** au sein de votre résidence.



WWW.RIAM.QUEBEC • 450 774-2350

Plus d'entreprises et de commerces admissibles à l'aide d'urgence



Depuis le 1er janvier, toutes les entreprises des secteurs visés par un ordre de fermeture, incluant les commerces non prioritaires, peuvent bénéficier du volet *Aide aux entreprises en régions en alerte maximale* (AERAM) du PACTE* et du PAUPME**, si elles respectent certains critères d'admissibilité. À titre d'exemple, les commerces de détail, entreprises de soins personnels et centres d'esthétique sont maintenant admissibles.

Sur le territoire de la MRC des Maskoutains, les entreprises peuvent profiter d'un accompagnement gratuit offert par les professionnels du service de développement économique de la MRC (DEM) ou de Saint-Hyacinthe Technopole afin de compléter leur demande. Visitez le [site web de la MRC](#) pour les détails.



Stabilisation d'un site érodé à Saint-Jude

La Municipalité de Saint-Jude a eu recours aux élèves du volet environnement de la Polyvalente Hyacinthe-Delorme et ceux d'Opération PAJE pour un grand chantier, à l'automne 2020. Celui-ci visait à régler un problème d'érosion des berges à proximité des infrastructures d'épuration des eaux usées de la municipalité. Il a fallu trois jours de travail à la vingtaine de participants pour réaliser un immense peigne à sédiments pour protéger la berge. Des citoyens de Saint-Jude ont aussi fourni des branches pour la confection de la structure.

Près de 334 000 \$ disponible en 2021 pour des projets en milieu rural

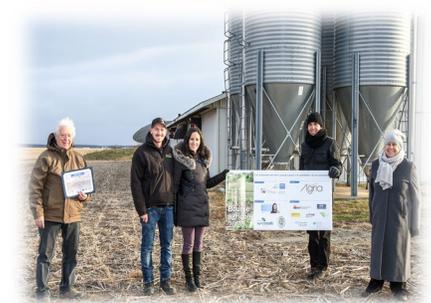
La MRC des Maskoutains annonce qu'une somme de 334 000 \$ est disponible dans le Fonds de développement rural (FDR) pour la réalisation de projets en lien avec sa Politique du Fonds de développement rural, adoptée en mai 2020. Le montant disponible est divisé en deux. Une moitié pour l'appel de projets en cours et l'autre, pour celui qui sera lancé cet automne.

Les organisations intéressées ont jusqu'au 8 mars pour déposer une candidature. Pour information, consultez le site de la MRC ou contactez Steve Carrière, agent de développement, au 450 768-3005.



Bourse agricole 2020: Les lauréats sont connus

À l'occasion de la 13e édition de la Bourse agricole de la grande région de Saint-Hyacinthe, la MRC des Maskoutains a dévoilé le nom des nouveaux récipiendaires. Il s'agit de Caroline Brodeur et Vincent Deslauriers de la Ferme Brovin et d'Annie-Pier Larose et Gabriel Malo, de la Ferme L.M. PORCS. Chaque entreprise recevra un montant de 10 000 \$.



Offre de service

À compter du 1^{er} janvier 2021, l'horaire du service sera bonifiée afin de permettre aux usagers d'accéder à une meilleure offre pour leurs déplacements. Il n'y a pas de service lors des jours fériés.

Le service de transport collectif régional est offert par la MRC des Maskoutains par le biais des places disponibles dans les circuits du transport adapté sur les dessertes en vigueur. Nous utilisons également des places disponibles en transport scolaire. Il est primordial de comprendre qu'une bonne cohabitation entre les clientèles est nécessaire.

Horaire	Heures de service	Route de demi-journée en milieu rural
Lundi au vendredi	5 h 15 à 00 h 30	Disponible
Samedi	8 h 00 à minuit	Non disponible
Dimanche	8 h 00 à 22 h 00	Non disponible

Paiement à l'embarquement

Tous les usagers qui désirent se prévaloir du service de transport adapté doivent acquitter leurs frais de passage à chaque embarquement.

Pour tout défaut de paiement, la direction se réserve le droit de refuser l'accès au transport.

Nouvelle tarification

À compter du 1^{er} janvier 2021, les tarifs ci-dessous seront en vigueur. Le paiement peut être fait en argent ou par chèque. Assurez-vous d'avoir toujours la monnaie exacte pour payer votre droit de transport (passage simple ou carte multipassage).

Zone	Mode de paiement	Tarif - Adapté	Tarif - Collectif
1	Passage simple	3,25 \$	3,50 \$
	Carte multipassage (10 passages)	27,00 \$	35,00 \$
2	Passage simple	3,80 \$	4,00 \$
	Carte multipassage (10 passages)	33,00 \$	40,00 \$
3	Passage simple	4,30 \$	4,50 \$
	Carte multipassage (10 passages)	39,00 \$	45,00 \$

Zone 1 : Saint-Hyacinthe

Zone 2 : La Présentation, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Damase, Saint-Dominique, Saint-Liboire, Sainte-Madeleine, Sainte-Marie-Madeleine, Saint-Pie, Saint-Simon

Zone 3 : Saint-Bernard-de-Michaudville, Sainte-Hélène-de-Bagot, Saint-Hugues, Saint-Jude, Saint-Louis, Saint-Marcel-de-Richelieu, Saint-Valérien-de-Milton, Saint-Denis-sur-Richelieu

Au 1^{er} janvier 2021, les usagers du transport adapté qui ont une carte multipassage à l'ancien tarif, doivent avoir la monnaie exacte pour payer la différence au chauffeur, soit :

Zone 1 : 0,10 \$ par passage

Zone 2 : 0,15 \$ par passage

Zone 3 : 0,20 \$ par passage

À votre premier déplacement en 2021, veuillez payer la différence de prix pour obtenir une nouvelle carte avec le même nombre de passages restants que l'ancienne.

La Ville de Saint-Hyacinthe, pour une durée indéterminée, assume les passages de certains déplacements sur son territoire, pour les usagers admis au transport adapté de la MRC des Maskoutains ainsi que leurs accompagnateurs. **Les périodes de gratuité sont les suivantes :**

- ⇒ **Du lundi au mercredi entre 10 h et 14 h;**
- ⇒ **Le jeudi et le vendredi entre 10 h et 14 h et entre 18 h 15 et 22 h;**
- ⇒ **Le samedi et le dimanche entre 8 h et 18 h.**

Passé écolo

La MRC, en partenariat avec le Cégep de Saint-Hyacinthe, offre aux étudiants le service de transport collectif via la Passe écolo. Ce projet permet aux étudiants inscrits à temps plein aux secteurs réguliers ainsi qu'aux étudiants des programmes de gestion hôtelière CÉGEP-ITHQ du Cégep de Saint-Hyacinthe d'utiliser le service de transport pour leurs études, sans frais de passage, et ce, du lundi au vendredi, pour tous les déplacements entre le domicile et le Cégep.

Projet en transport scolaire

La MRC, en partenariat avec la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, peut utiliser les places disponibles dans le transport scolaire pour les utilisateurs du transport collectif de la MRC sur tout le territoire. Pour qu'une personne puisse se prévaloir de ces places, une vérification des antécédents judiciaires est faite par la MRC. Ceux-ci devront être négatifs. Cette procédure est sans frais.

Ponctualité et transport en blanc

Pour tous vos déplacements, **vous devez être prêt 10 minutes avant l'heure prévue**, afin de ne pas manquer votre transport. Si vous n'êtes pas prêt à l'arrivée du véhicule, le chauffeur ne pourra pas attendre et devra repartir.

Lorsque vous faites une réservation, si vous refusez de prendre le transport ou que vous n'êtes pas présent à l'endroit convenu et à l'heure prévue, vous pourriez avoir un transport en blanc. Vous devez annuler votre transport si vous ne pouvez pas le prendre. Si vous engendrez un transport en blanc, vous recevrez une facture de 10 \$.

Service de transport adapté

Réservation et annulation : 450 774-8810
Service à la clientèle : 450 774-3170
Télécopieur : 450 774-1532
Courriel : transadap@mrcmaskoutains.qc.ca
www.mrcmaskoutains.qc.ca

Service de transport collectif régional

Réservation et annulation : 450 774-3173
Service à la clientèle : 450 774-3170
Courriel : tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca
www.mrcmaskoutains.qc.ca



Prévention des incendies

Conseils de prévention pour l'hiver



Chute de neige
Déglacez et déneigez
les sorties

Est-il obligatoire de déneiger et déglacer les portes, les trottoirs et les passages extérieurs ?

Le Code national de prévention des incendies et certaines des réglementations municipales exigent l'entretien des issues de secours, et ce, en tout temps et dans tous les bâtiments.

Dans les faits, il ne doit pas y avoir d'accumulation de neige ou de glace dans les passages et escaliers d'issues extérieurs de bâtiment. Déneiger et/ou déglacer quotidiennement vos issues de secours permettra de faciliter l'évacuation en cas d'urgence. Vous vous assurerez ainsi qu'en cas d'intervention incendie ou médicale, les intervenants accèdent rapidement à votre domicile, votre commerce ou votre industrie.

N'oubliez pas le dégagement des balcons et des fenêtres de chambres à coucher situées au sous-sol afin d'assurer un moyen d'évacuation pour les occupants en cas d'urgence.

Déneigez et déglacez la sortie extérieure de la sècheuse

L'hiver, ayez l'œil sur la sortie extérieure de votre sècheuse pour vous assurer qu'elle ne soit pas obstruée par la neige ou la glace.

L'accumulation de charpie dans le filtre ou les conduits d'une sècheuse peut causer une surchauffe et provoquer un incendie. Il est conseillé de passer



l'aspirateur tous les six mois dans la conduite métallique qui relie la sècheuse au mur extérieur.

Saviez-vous que les bornes d'incendie doivent en tout temps être dégagées pour les pompiers et leurs équipements ?

En effet, le Code national de prévention des incendies et certaines réglementations municipales exigent que les bornes soient libérées de tout obstacle sur une distance de 1,5 mètre.

Afin de faciliter l'intervention des pompiers, il est interdit à quiconque de jeter de la neige ou toute autre matière sur une borne d'incendie. Les pompiers doivent pouvoir accéder aux bornes d'incendie sans difficulté.



Afficher l'adresse civique d'un bâtiment, une obligation ?

Certaines réglementations municipales exigent que le numéro de l'adresse civique soit visible de la voie publique. C'est un geste simple qui vise votre sécurité et celle de votre famille.

En période hivernale, si vous avez des installations temporaires (garage de toile ou portique) ou si l'accumulation de neige fait en sorte que le numéro civique ne soit pas visible de la rue, une plaque temporaire devrait être installée en bordure de l'emprise de la voie publique. Ceci facilitera la recherche lors d'une urgence (police, incendie, ambulance, etc.) Informez-vous à propos de la réglementation municipale en vigueur dans votre municipalité en matière de sécurité incendie.



Info-Fraude

Gare aux faux techniciens Microsoft !

(Source: Frédéric Perron, Protégez-vous, 6 mars 2019)

Vous recevez un appel téléphonique en provenance d'un numéro inconnu.



Au bout du fil, votre interlocuteur vous annonce que votre ordinateur est infecté. Il se présente comme un technicien de Microsoft (ou d'une autre entreprise informatique) et il se dit en mesure de vous aider, ce qui est faux, car il s'agit en réalité d'un fraudeur.

Si vous acceptez son « aide », il vous expliquera comment installer sur votre ordinateur un logiciel lui permettant de contrôler votre appareil à distance. Il fera quelques opérations sur votre machine, vous donnant l'impression qu'il corrige un problème, même si ce n'est pas le cas. Il vous demandera ensuite de lui verser un certain montant pour ces services, par exemple 300 \$, par carte de crédit ou par virement bancaire.

Le scénario vous est familier ? Selon un sondage mené par Microsoft dans 16 pays et rendu public en septembre 2018, trois consommateurs sur cinq avaient été exposés à une telle arnaque au cours des 12 mois précédents. Et un sur cinq se serait fait piéger, allant dans certains cas jusqu'à transférer de l'argent.

Quelques conseils

– Sachez que Microsoft et les autres grandes entreprises informatiques ne contactent pas directement les consommateurs pour leur faire part de problèmes. Au besoin, c'est à vous de les joindre.

– Vous croyez avoir été victime d'une fraude ? Signalez l'événement à Microsoft (microsoft.com/reportascam), au Centre antifraude du Canada (centreantifraude.ca) et à la police locale. Il pourrait aussi être judicieux de changer les mots de passe que vous utilisez sur le Web et d'aviser l'émetteur de votre carte de crédit ou votre institution financière.

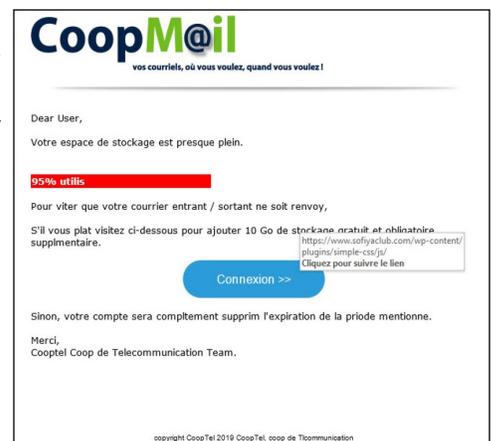
Vague de courriels frauduleux chez Cooptel

Certaines personnes ont reçu de faux courriels Cooptel dans leur boîte de réception. Ces courriels ont un aspect officiel, mais en fait il s'agit d'une arnaque. Notez que tous les fournisseurs de services de messagerie subissent ce genre d'arnaque. Voici quelques étapes à suivre afin de vous assurer que le courriel est légitime (exemple d'un courriel frauduleux ci-contre) :

- ⇒ Dans le cas de courriels reçus de Cooptel, les adresses de provenance seront toujours solutions@cooptel.ca ou support@cooptel.ca
- ⇒ Cooptel ne vous demandera jamais d'informations personnelles par courriel comme votre numéro de carte de crédit.
- ⇒ Cooptel correspondra avec vous en anglais à votre demande seulement.
- ⇒ Vous constaterez également en passant votre curseur sur le lien web, sans toutefois cliquer, que le lien ne vous redirigera pas vers le site de Cooptel, mais bien vers un site choisi par les fraudeurs.

Le fait de cliquer sur le lien peut sembler inoffensif, mais dans les faits, cela peut constituer une menace pour votre vie privée et nuire à votre ordinateur.

La meilleure chose est de tout simplement le supprimer sans cliquer sur quoi que ce soit d'autre. Vous pouvez également aviser le Centre antifraude du Canada de ce courriel illégitime au 1-888-495-8501 ou par courriel à info@antifraudcentre.ca. En cas de doute, vous pouvez communiquer avec le Soutien technique de Cooptel au 1 866 532-2252.





Nouvelle année, nouveau départ santé !

Vous avez envie de vous sentir mieux dans votre corps et votre tête? d'avoir plus d'énergie? de vivre plus longtemps en bonne santé? En ce temps des résolutions, TOUGO vous invite à faire le point sur vos habitudes de vie et à miser sur votre santé !

Trouvez sur montougo.ca un dossier rempli d'idées pour vous mettre en forme dans le plaisir, des conseils pour manger mieux au quotidien et des astuces pour prendre votre santé en main. Et pour vous motiver à passer à l'action, on vous invite à adhérer au pacte santé !

À votre rythme, à votre façon. L'important, c'est de prendre soin de vous !



SAVIEZ-VOUS

QUE BOUGER PERMET DE RÉDUIRE
LE STRESS ET L'ANXIÉTÉ ?

ET OUI !

L'activité physique favorise les pensées positives, réduit le stress, les symptômes de la dépression et de l'anxiété. Bouger, c'est comme respirer! C'est essentiel pour votre corps, votre esprit et c'est aussi simple que :

- PRENDRE UNE MARCHÉ
- FAIRE UNE BALADE À VÉLO (MÊME EN HIVER)
- PROFITER DES ESPACES EXTÉRIEURS
- SUIVRE UN COURS EN LIGNE

Conseils

- MISER SUR LE PLAISIR
- METTRE L'ACTIVITÉ AU CALENDRIER
- IMPLIQUER TOUTE LA FAMILLE
- ÊTRE ACTIF DEVANT SON ÉCRAN
- BIEN S'HABILLER POUR BIEN BOUGER (SYSTÈME MULTICOUCHE)



PSST : Pour connaître ce que votre milieu de vie peut vous offrir, contactez votre municipalité.

JEUNESANSANTE.ORG



VOICI QUELQUES EXEMPLES DE PRATIQUES D'ACTIVITÉS PHYSIQUES :

Cours de mise en forme offert à l'extérieur :

<http://ainesenmouvement.com/wp/>

Programmes à imprimer et à faire à la maison:

⇒ <https://www.fadoq.ca/reseau/activites/activites-physiques-et-sportives/gardez-la-forme-dans-le-confort-de-votre-foyer>

⇒ <https://move50plus.ca/>

Autres cours gratuits:

⇒ <https://www.youtube.com/c/MOVE50PLUS/featured>

⇒ https://www.youtube.com/results?search_query=%23LeGOPourBouger

⇒ <https://www.youtube.com/channel/UC8ppDCM59DbXobfrB7Q0eig>

Parcours actifs (marche) :

Parcours Boomerang à Beloeil : <https://loisirsculture.beloeil.ca/installations/parcours-balise-de-course-a-pied-boomerang/>

Parcours actifs urbains à St-Hyacinthe : <https://www.ville.st-hyacinthe.qc.ca/parcours>

Les pouvoirs secrets des plantes



Quelle que soit la plante, elles ont des pouvoirs positifs sur notre santé mentale. S'occuper d'une plante ne peut que nous apporter du bien-être allant jusqu'à modifier un état mental négatif en le transformant en bien-être. Que vous cultiviez vos plantes dans la maison, sur le balcon, la terrasse ou sur une grande superficie, elles ont le pouvoir de nous procurer du bonheur.

Quoi de plus apaisant que de jardiner? En plus d'une activité physique, on oublie nos problèmes, nos préoccupations, on prend le temps de s'arrêter, on admire, on analyse. Les plantes nous parlent... Elles nous font des signes lorsqu'elles sont heureuses et nous en font également lorsqu'elles se sentent négligées. Elles nous apprennent des leçons de vie et surtout... la patience.

Selon une étude publiée par l'université Oxford, le jardinage peut jouer un rôle clé dans le développement et le bien-être et augmenter la confiance en soi. Elles stimulent le cerveau et ont un effet bénéfique sur les personnes en pertes cognitives.

Montrer à jardiner à son enfant c'est lui apprendre la vie; à développer son estime de soi, son sens des responsabilités en lui confiant des tâches comme l'arrosage, le désherbage ou le nettoyage des feuillages endommagés. Il apprendra à patien-

ter, à analyser, à détecter lorsque les aliments sont prêts à être récoltés et le summum... à les manger ! Il comprendra d'où viennent les aliments dans son assiette et comprendra également qu'avec de bons soins les plantes nous récompensent.

Apprendre le nom des plantes stimulera sa mémoire et permettra d'enrichir son vocabulaire. Il apprendra qu'on sème ou plante au printemps, qu'on s'occupe des plantes en été et qu'on récolte plus tard à la fin de l'été et en automne. On peut également lui apprendre à détecter les signes de carences en minéraux comme la carence en calcium chez les tomates et poivrons et comment la résoudre; à détecter les insectes utiles et nuisibles et les autres ravageurs au potager et comment les gérer de façon écoresponsable. Apprendre dans quelle catégorie chaque légume se situe pour ensuite lui expliquer pourquoi et comment faire la rotation de culture. Apprenez-lui à faire son propre compost pour qu'ensuite il l'ajoute au potager afin d'enrichir le sol et ainsi effectuer le tour du cycle. Expliquez-lui ce qu'est un engrais vert et à quoi il sert.

Même si vous n'êtes pas un expert en jardinage, et que vous-même ne comprenez pas certains termes utilisés dans cet article, vous pouvez effectuer des recherches avec lui, planifier vos prochaines plantations et apprendre en faisant essais et erreurs. Cela lui apprendra également qu'à force de persévérance, il réussira.

Les plantes n'apportent que du positif. Des études ont démontré que s'occuper des plantes c'est également prendre soin de soi. Prenez soin de vous!

Christine Poulin

DTA, propriétaire du
Centre jardin des Patriotes
3053, chemin des Patriotes
Saint-Ours



L'AGRICULTURE



Ouf, quelle année ça a été ! Tout au long de celle-ci, nous avons surtout entendu parler des services essentiels et de l'importance des professions en santé et en éducation. Toutefois, un domaine indispensable n'a pas été mis en lumière : celui de l'agriculture ! C'est pourtant grâce aux producteurs que l'être humain peut répondre à l'un de ses besoins de base : se nourrir. La MRC des Maskoutains se démarque en tant que technopole agroalimentaire. On y retrouve de hauts lieux de savoir, avec la Faculté de médecine vétérinaire ainsi que l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA). L'école professionnelle de Saint-Hyacinthe (EPSH) offre également une diversité de formations liées à l'agriculture.

À l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe (EPSH), les formations offertes en agriculture sont : horticulture et jardinerie, production animale, grande culture et production horticole. On retrouve aussi une attestation d'études professionnelles (ASP) en lancement d'une entreprise agricole. L'admission à la formation professionnelle est accessible selon différents critères ; pour plus d'informations, ou pour une analyse de votre dossier scolaire en lien avec la formation qui vous intéresse, référez-vous à votre conseillère SARCA Mobile.

Au niveau collégial, dans notre région, une offre de service intéressante est déployée au Cégep de Saint-Hyacinthe et à l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) en matière d'agriculture. Pensons à la technique en santé animale ou à la Technologie des procédés et de la qualité des aliments.

Il est également pertinent de souligner la reconnaissance des acquis et des compétences, particulièrement en ce qui concerne la MRC des Maskoutains où l'on retrouve plusieurs agriculteurs qui ne sont pas nécessairement passés par les bancs d'écoles pour apprendre leur métier. En effet, il est possible de se voir reconnaître l'expérience de travail pour l'obtention d'un diplôme officiel ou pour la reconnaissance de cours.

Les conseillers des Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH) sont disponibles, et ce, gratuitement, pour vous accompagner dans un processus. Avec le projet SARCA Mobile, une conseillère pourra aller vous rencontrer dans votre municipalité.

Communiquez directement avec Audrey, conseillère en information scolaire et professionnelle, pour des renseignements ou pour une rencontre.

Audrey Gatineau
audrey.gatineau@cssh.qc.ca
 450 773-8401, poste 6731

 Audrey Gatineau Pro



Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec 

Service gratuit pour les citoyens de 16 ans et plus

← →

Audrey Gatineau,
Conseillère en information scolaire et professionnelle

450 773-8401, poste 6731
audrey.gatineau@cssh.qc.ca

SARCA MOBILE

Retour aux études

Information scolaire et professionnelle

Orientation

Reconnaissance des acquis

Équivalence



SARCA

Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe

Québec 



Nos annonceurs

Appel de candidatures



Votre caisse a lancé un appel de candidatures afin de pourvoir des postes au sein de son conseil d'administration.

Renseignez-vous à la Caisse ou visitez son site au www.desjardins.com pour prendre connaissance de cet appel et connaître tous les détails.

L'appel de candidature sera ouvert entre le 18 janvier et le 8 février 2021.

 **Desjardins**
Caisse de la Région
de Saint-Hyacinthe



Nos annonceurs



JEAN-BERNARD ÉMOND Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7
450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca
jeanbernardemond.com



La Clé sur la Porte est une maison d'aide et d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants.

**Contactez-nous en tout temps :
450-774-1843, gratuit et confidentiel.**

PROJET

Intervention
Milieu
Aîné
Guidé
Entendu
Soutenu

Objectif général : Prévenir l'émergence de problématiques socio-économiques chez les aînés et renforcer les facteurs de protection.

Moyen privilégié : Offrir écoute, aide, soutien, référence et accompagnement directement dans les milieux d'appartenance des personnes ciblées.

ANNIE QUINTAL
INTERVENANTE MILIEU AÎNÉ
de la MRC des Maskoutains
Tél : 450-502-4395
projet.images@gmail.com



450 773-8888
www.action-emploi.ca



Carole Guévin
Travailleuse de milieu dans votre communauté.
450 418-7009 poste 2912
cguevin@itmav.com



Nos annonceurs

.....
Tout
pour vous,
près de
chez vous!
.....



ÉPICERIE | BOUCHERIE | BUFFET | PRÊT À MANGER | ESSENCE | AGENCE SAQ



Grande variété
de **bières importées**
et **québécoises** à
des prix compétitifs!



.....
TOUS LES DIMANCHES - FÈVES AU LARD MAISON, PAINS CHAUDS, BEIGNES AU SIROP

É P I C E R I E

Arpin & Fils

• LES MARCHÉS •

Tradition

Julie Arpin et Stéphane Lantelgne, propriétaires

Heures d'ouverture :

En semaine : de 7 h à 21h

Samedi et dimanche : de 8 h à 21h

2471, chemin des Patriotes
Saint-Ours 450 785-2308





Nos annonceurs

Joignez-vous à notre équipe **REMARQUABLE!**

Nous venons encore une fois de recevoir notre certification Employeur remarquable!
Ça tombe bien! Notre coopérative est en pleine expansion,
c'est votre chance de vous joindre à nous!



Emplois disponibles

Administration

- Adjoint(e) administrative (Valcourt)

Service à la clientèle

- Conseiller(ère) au service à la clientèle (Valcourt, Sherbrooke, MRC Matawinie, MRC Drummond, MRC des Maskoutains)
- Conseiller(ère) au service à la clientèle – temps partiel (Valcourt, Sherbrooke)

Soutien technique

- Technicien(ne) au soutien technique (Valcourt)
- Technicien(ne) au soutien technique (MRC Matawinie, MRC Drummond, MRC des Maskoutains Sherbrooke)

Services technique

- Technicien(ne) installation et services (Valcourt et ses régions)
- Technicien(ne) installation et services (MRC de Matawinie)

Développement et entretien réseau

- Monteur(euse) de ligne (Valcourt)

 Possibilité de télétravail

 Possibilité de travailler en partie de la maison



Travailler chez Cooptel, c'est entre autres :

- une bonne ambiance de travail et une belle collaboration entre les collègues
- un horaire de travail favorisant l'équilibre travail-vie personnelle
- des emplois de qualité avec de bons avantages sociaux

Cooptel Explorer l'inattendu

1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca



Nos annonceurs

Expression Style

Mélanie Bouckin

Du mardi au samedi
sur rendez-vous 450.792.3827
Bienvenue à tous!



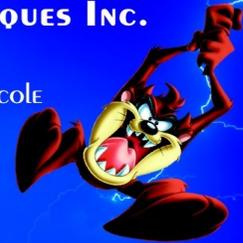
ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL & AGRICOLE

450 792-2447

electricite@bryanjacques.com

www.bryanjacques.com



RBQ: 5686-0406-01



RBQ 5590 7448 01

EXCAVATION
INC.

(450)792-3551

www.excavationjd.com
info@excavationjd.com

Excavation en tout genre
Installation septique écologique
Raccordement d'égout
Fondation
Drain français
Réparation de fissures de béton
Terrassement / Transport



792-5113

Ecoflo®

BIONEST
Intégrité à l'environnement

PASSION BEAUTÉ

Coiffure
Maquillage Chantal Lacroix par Misencil
Misencil
Bijoux Cristal Swarovski Crysta Luna
Tatouage professionnel

FRÉDÉRIQUE
POULIN RIOPEL

misencil

450-792-2220



garage-morin.com
T. 450 792-2221 • F. 450 792-2225
355, rue Principale
Saint-Bernard-de-Michaudville
(Québec) J0H 1C0

Sylvain Gaudette Président
sylvain.gaudette@garage-morin.com
Cell.: 450 779-2393



GARAGE MORIN ET FRÈRES INC.

TRANSMISSION • DIFFÉRENTIEL • ALIGNEMENT • CLIMATISATION • ÉLECTRONIQUE



Réal Bonin
Propriétaire

Rénov'a'Neuf

Entrepreneur Général, Résidentiel, Commercial
Rénovation intérieur-extérieur, installation porte-fenêtre
Revêtement extérieur-toiture
895 claing
St-Bernard (Québec) J0H 1C0
Tél: 450-792-2087

Licence R.B.Q 2794-4784-27

Entreprise
S.Gaudette

RBQ : 8351-0982-26

Sylvain Gaudette

Entrepreneur Électricien

450 792-2392

info@sgaudette.com • sgaudette.com

401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0

Clinique de Massothérapie Véronique Corbeil

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente
femme enceinte et bébé
Drainage lymphatique
Exfoliation corporelle et autres soins
Certificats- cadeaux disponibles

450-792-3090

cliniquemassov.c@gmail.com





Nos annonceurs

Massothérapie
Chantal Desmarteau

Massage suédois détente, Massage thérapeutique
Femme enceinte et enfant, Deep tissue massage

chantal.desmarteau@icloud.com
450-779-5702
Membre F.Q.M

645 5e rang
St-Bernard-de-Michaudville J0H 1C0

Maçonnerie
MICHAUDVILLE
inc.

Éric Berthiaume
Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**
FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale

Pose de . briques
. pierres
. blocs
. cheminée
. plâtrage

Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE
R.B.Q. : 8319-0843-34

 **Groupe**
Voyages Québec

Edith Jalbert
Conseillère & organisatrice en voyages de groupes

Courriel : edith@edithjalbert.com
Facebook : [Escapades Edith Jalbert](https://www.facebook.com/escapadesedithjalbert)
Cellulaire : 514-970-3160





PENSION ET TOILETTAGE
PEE-WEE & FRÈRES

34 Rang Fleury
St-Bernard-de-Michaudville
Québec J0H 1C0
514 377-7336

MAÎTRE
Cochon

Alexandre Coupal

450.792.2003 bur
450.278.2003 cell
alex@maitrecochon.com

maitrecochon.com

105, rang Fleury
St-Bernard-de-Michaudville
QC J0H 1C0

Garderie privée en
milieu familial

Les loulous du Boisé

41 rue du Boisé
St-Louis J0G 1K0

Milissa Beaumier
450-788-3865



milissabeaumier@hotmail.com



ÉBÉNISTERIE
S. Forcier

Armoires de cuisine • Salles de bain • Meubles sur mesure

Serge Forcier, prop.
381, rue Lamoureux
Saint-Bernard QC J0H 1C0

Tél. : 450 792-3307
Fax. : 450 792-3314

Affûtage MC Morin inc.

Spécialité : Alimentation
Industrielle, Commerciale
& Résidentielle

Michaël Morin
542, Rue Principale
Saint-Louis, QC, J0G 1K0

Tél. : 450-788-3222
Fax : 450-788-3112
amc.morin@hotmail.com
www.affutagememorin.ca





Nos annonceurs

Villa DES **Berges**
UN SITE ENCHANTEUR

RÉSIDENCE PRIVÉE AVEC SOINS POUR AÎNÉS
Située sur les Rives du Richelieu

- 34 Studios avec salle de bain complète
- Clientèle en perte d'autonomie, avec déficits cognitifs et Alzheimer
- Convalescence, court séjour et répit
- Plusieurs services sur place

Julie Laberge, Directrice
450.402.0530
514.297.2730

villadesberges@videotron.ca
3252 ch. des Patriotes, St-Ours

Dentura
Clinique de denturologie

St-Denis-sur-Richelieu
620, ch. Des Patriotes, bur. 102
J0H 1K0
450-787-2720 (sur rendez-vous)

info@cliniquedenturodentura.ca
www.cliniquedenturodentura.ca

Jacques Grondin, d.d.
Denturologiste

- Fabrication de prothèses dentaires complètes, partielles et sur implants
- Service à domicile, en résidence ou en CHSLD

**Consultation et nettoyage
Sans frais**

**Pharmacie Caroline Désilets et
Philippe Desmarais Pharmaciens Inc.**

688, Chemin des Patriotes
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) J0H 1K0
T 450 787-2077
F 450 787-4115
Texto : 514 915-7688
Sans frais : 1 866-666-2077
desiletsdesmarais@gmail.com

Lun. au vend. : 9h à 20h
Samedi : 10h à 17h
Dimanche : Fermé

SERVICE DE LIVRAISON

membre affilié à **Proxim**

Me Marie-Hélène Archambault
Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec)
J0H 1K0

Tél.: (450) 787-3133
Téloc.: (450) 787-2765
marchambault@notarius.net

Profitez gratuitement
de notre service de livraison
dans votre secteur

Plusieurs produits disponibles :

- Équipements de protection individuelle (EPI) : masques lavables et jetables, visières, gants
- Médicaments d'ordonnance et en vente libre

Joanie Richard
Pharmacienne propriétaire

5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe
450 796-4006
accespharma.ca

Accès-pharma
avec Walmart

LES PETROLES O. ARCHAMBAULT & FILS inc.

39A, rang Amyot Est
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
www.petrolesarchambault.com

Téléphone: 450 787-2370
Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
Sans frais: 1 877 787-2370

Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Mazout



Services à la communauté

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-BERNARD

Vicky C. Lord

450 792-3190 option 4

Heures d'ouverture de la bibliothèque (ouverture partielle)

Mardi de 9 h 00 à 12 h00, de 13 h 00 à 16 h 30

Jeu de 9 h 00 à 12 h00, de 13 h 00 à 16 h 30 et de 18 h 30 à 19 h 30 (couvre-feu)

Site web: mabibliotheque.ca/bernard



Bibliothèque de St-Bernard de Michaudville



Accès internet gratuit sans fil



O.T.J. ST-BERNARD INC. (LOISIRS)

Marc-Olivier Bouclin, président

450 230-5921

Vicky C. Lord, coordonnatrice en loisirs

450 792-3190 option 4

Présente pour les loisirs les mardis et jeudis

Pavillon des loisirs

450 792-3190 option 5

Festival de musique traditionnelle

www.chantezvous.com



© 2018 tous droits réservés. Tous droits réservés. O.T.J. St-Bernard



OTJ St-Bernard inc



Chantez-vous bien chez nous



La campagne en blues



À l'Halloween on rock au village

F.A.D.O.Q. RICHELIEU-YAMASKA – CLUB ST-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

Robert Perreault, président

450 792-2270



ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS

Pour renseignements :

Immeuble Saint-Jude

450 773-0260



École aux Quatre-Vents



CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE

Pour renseignements

450-773-8401

Site web: www.cssh.qc.ca

Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe



En raison des développements liés au coronavirus (COVID-19), l'horaire peut être modifié sans préavis. Pour savoir si votre centre de services est ouvert, consultez le site web.

Téléphone : 450 768-3030 ou 1 866 643-3030

Site web: notrecaisse.com

Horaires de nos centres de services	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Siège social 1697, rue Girouard Ouest, St-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 20 h	10 h à 15 h	
Les Salines 3050, boul. Laframboise, St-Hyacinthe	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 20 h	9 h à 20 h	9 h à 17 h	9 h à 15 h
Douville 5565-2, boul. Laurier Ouest, St-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 20 h	10 h à 15 h	
Maska 1410, boul. Casavant Est, St-Hyacinthe	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 20 h	9 h à 20 h	9 h à 17 h	
Saint-Denis-sur-Richelieu 129, rue Yamaska	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 15 h	
Saint-Jude 1190, rue Saint-Édouard			FERMÉ, GUICHET SEULEMENT			
Sainte-Madeleine 1040, rue Saint-Simon	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 15 h	
Sainte-Damase 111, rue Principale	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 15 h	



Services à la communauté

COMPTOIR FAMILIAL DE ST-BERNARD (friperie)

Isabelle Hébert
Chantal Chevalier

450 792-2499
579 443-9311

Heures d'ouverture du comptoir

Sur rendez-vous seulement, contactez les responsables
Boîte de dépôt sur le parvis de l'église (vêtement ou draps seulement)



FABRIQUE ST-BERNARD

Presbytère à Saint-Jude
Location de salle (Micheline Perreault)

450 792-3943
450 792-3792

Horaire des messes*

Dimanche 10 h 30 à St-Barnabé 1^{er} Saint-Bernard 2^e St-Jude 3^e - 4^e - 5^e dimanche
Mercredi 9 h 30 à Saint-Jude



*En raison des mesures sanitaires, il n'y aura aucune messe du 9 janvier au 8 février 2021.

BUREAU DE POSTE

Claude Perreault

450 792-3266

Heures d'ouverture du bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et vendredi 9 h 00 à 11 h 30 et de 16 h 00 à 17 h 30
Jeudi 9 h 00 à 11 h 30 et de 17 h 30 à 19 h 00



DÉPUTÉ PROVINCIAL (COMTÉ DE RICHELIEU)

Jean-Bernard Émond
50, rue du Roi, bureau 100, Sorel-Tracy, J3P 4M7

450 742-3781



DÉPUTÉ FÉDÉRAL (COMTÉ DE SAINT-HYACINTHE — BAGOT)

Simon-Pierre Savard-Tremblay
2110, rue Bachand, bureau 108, Saint-Hyacinthe, J2S 8B6

450 771-0505



C.L.S.C. DES MASKOUTAINS

Point de chute à St-Jude
Info-santé CLSC

450 768-1200
8-1-1



Heures d'ouverture du point de chute à Saint-Jude (sur rendez-vous)

Mercredi 8 h 00 à 12 h 00 (Infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

Tous les organismes qui souhaitent faire publier un communiqué à l'intérieur du journal municipal doivent le transmettre avant le 25 du mois précédent par courriel à : secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca. Les articles reçus après cette date seront publiés le mois suivant. Merci !

URGENCES



SECOURS

Pompiers

Police

Ambulance

9-1-1

SERVICE D'URGENCE DE SAINT-HYACINTHE

Sûreté du Québec 9-1-1 ou 450 310-4141
Hôpital Honoré Mercier de Saint-Hyacinthe 450 771-3333

SERVICE D'URGENCE DE SOREL

Ambulance Richelieu Inc. 911 ou 450 742-9441 ou 450 742-9443
Hôpital Hôtel-Dieu de Sorel 450 746-6000



MEMBRES DU CONSEIL

Mme Francine Morin, mairesse 450 792-5727
M. Mario Jussaume, conseiller 450 792-3221
Mme Vanessa Lemoine, conseillère 450 223-0509
M. Jean-Paul Chandonnet, conseiller 450 792-3452
Mme Isabelle Hébert, conseillère 450 792-2499
Mme Emmanuelle Bagg, conseillère 450 792-2441
M. Guy Robert, conseiller 450 223-4876



ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Le premier lundi du mois à 20 heures au 390, rue Principale

BUREAU MUNICIPAL

Mme Émilie Petitclerc, directrice générale 450 792-3190 option 3
Courriel: dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Mme Sylvie Chaput, secrétaire-trésorière adjointe 450 792-3190 option 2
Courriel: munstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Mme Geneviève Bureau, adjointe administrative 450 792-3190 option 1
Courriel: secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Site Web: saintbernarddemichaudville.qc.ca Télécopieur: 450 792-3591



HEURES DU BUREAU

Lundi au Jeudi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 (sur rendez-vous jusqu'à nouvel ordre)



ÉMISSION DES PERMIS

M. Alexandre Thibault, inspecteur en bâtiment 450 792-3190 option 1
Mercredi: 8 h à 12 h (sur rendez-vous)
Courriel: inspecteurstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca



VOIRIE - COURS D'EAU

M. Jean Léveillé, inspecteur municipal 450 230-3494



RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

450 792-2001



RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

450 774-2350



SPAD (CONTRÔLE ANIMALIER)

1-855-472-5700



AUTRES SERVICES

Évaluation foncière 450 774-3143
Transport adapté 450 774-8810
Transport collectif 450 774-3173